

Une charte graphique pour obliger à une rigueur de travail

http://www.batiweb.com/actualites/une_charte_graphique_pour_obliger_a_une_rigueur_de_travail_17010.html

November 10, 2010

Batiweb.com : Quelles ont été vos missions sur le futur Centre commercial d'Aubervilliers ?

Marc Germain, responsable commercial : Le futur Centre commercial d'Aubervilliers, face au parc du Millénaire a été initié par Icad / SEGECE klépierre (groupe BNP) a été attribué à Bouygues pour sa construction. Le gros oeuvre est achevé et il doit être livré en avril 2011. Nous avons signé deux contrats. L'un avec Icade pour l'élaboration d'une charte graphique et la mise à disposition d'un SEDI (Système d'Echange de Données et d'Informations), qui doit être respectée par Bouygues et tous ses sous-traitants. Le second contrat avec Bouygues a pour but de vérifier tous les plans et documents créés et s'assurer qu'ils sont conformes à la charte. Cette charte permet à Icade de conserver tous ces documents pour la gestion ultérieure, avec des notions de surfaces carrées, permettant notamment d'organiser et chiffrer l'entretien et le nettoyage, et de répartir les charges communes et privées au prorata de chacun des locataires du centre commercial.

Quelle est la finalité d'une telle charte graphique et que contient-elle ?

Tous les documents compilés permettent en un clic d'accéder au DOE et permettent le transfert des éléments « chartés » conformes aux exigences d'ICADE. Toutes ces données liées entre elles permettront aux gestionnaires du bâtiment, en phase d'exploitation de l'ouvrage ainsi réalisé, de suivre la vie du bâtiment de la façon la plus exhaustive qui soit. Il y a eu par le passé des cas de grands centres commerciaux qui avaient surestimé leurs surfaces carrées et donc payés des services d'entretien plus que de raison et aujourd'hui cela est devenu inconcevable. Ils ne disposaient pas d'outils adéquats à l'époque. On peut aujourd'hui établir de véritables liens entre la construction et la gestion du bâtiment, en incluant par exemple des notions climatiques, les garanties décennales, etc. Nous avons mis en place deux outils. Le premier sert à vérifier que l'on dessine les plans et autres documents numériques (type texte, fiche produit, tableau, compte rendu, etc.) conformément à la charte graphique. Celle-ci porte sur les couleurs, les noms de fichiers, les types de lignes, cotes, noms de calques, de blocs, polices, etc. Le second outil a pour but d'optimiser la tâche du constructeur, et d'alimenter un SEDI (système d'échange de données et d'informations). Il permet de concaténer les données afin permettre une représentation graphique dans un logiciel de gestion patrimoniale. Les maîtres d'ouvrage peuvent ainsi afficher les plans et gérer leurs biens de façon intuitive.

Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience avec Bouygues ?

Cyril Perrin, responsable technique : Nous avons constaté qu'il y avait une véritable prise

de conscience des utilisateurs, avec un outil qui peut les aider dans leur travail au quotidien, et non pas un frein supplémentaire, comme certains auraient pu le craindre. D'autant que nous avons mis en place un accompagnement quasi-quotidien pour mener à bien ce projet. L'intérêt est que par le biais de notre interface web Buildneo.com, les utilisateurs peuvent déposer leurs plans en ligne, les consulter et les exporter dans leur espace de projet. Sur ce chantier, environ 70 entreprises ont collaboré, qu'elles soient du groupe Bouygues ou indépendantes. Un tiers d'entre elles ont travaillé sous IntelliPlus, notre logiciel de CAO. Le module de contrôle de conformité à la Charte graphique est intéressant car il ne touche pas au dessin. Il signale simplement les éléments du dessin qui ne seraient conformes à la charte au travers d'un fichier TXT (texte), par exemple cotation forcée, etc. C'est ensuite à l'utilisateur de faire les rectifications ou de joindre une note expliquant pourquoi il s'est écarté de la Charte. Cela l'oblige à une rigueur de travail et aboutit à un DOE exhaustif et exploitable car il aura été enrichi au fur et à mesure de l'avancement du projet et non simplement en concaténant pèle mèle des documents..

Propos recueillis par Laurent Perrin